



FINANCES PUBLIQUES

Permanence à Chalais à compter du 11 janvier 2021

La Direction départementale des Finances publiques de la Charente vous informe qu'une permanence est désormais assurée à :

MSAP de Chalais
2, Rue Jean Remon 16210 Chalais

le lundi de 9h à 12h.

L'agent des Finances publiques apportera des renseignements en matière déclarative et d'assiette de fiscalité des particuliers, et en matière de recouvrement des impôts des particuliers et des produits locaux (délivrance de renseignements, opérations de recouvrement, aide au paiement en ligne, prise en charge de demandes de délais ou gracieuses).